



Délégation Santé

Alimentation, Bio accessible à toutes et tous

Appel à Projets 2019

Date limite de dépôt : 20 Décembre 2018

PRESENTATION

Cher.es partenaires,

Les habitudes alimentaires font partie intégrante de l'identité de chaque individu. Elles constituent un élément essentiel du plaisir, du lien social et de la santé. C'est un déterminant important pour notre santé, un facteur capable d'influer sur notre espérance de vie.

Depuis de nombreuses années, les modes et les rythmes de vie ont considérablement fait évoluer ces habitudes (industrialisation de la chaîne alimentaire, baisse de l'activité physique quotidienne, alimentation plus raffinée et plus riche en graisses et en sucres...) et les habitant.es sont de plus en plus sensibilisé.es au « bien manger ».

Le but de cet appel à projets, porté par les délégations santé, développement durable et économie sociale et solidaire, est de permettre à toutes et tous d'accéder aux produits issus de l'agriculture biologique.

Ainsi, les structures répondant à cet appel à projets s'engagent à mettre en place des actions d'accompagnement (notamment des ateliers cuisine, ...) afin de permettre aux lillois.es d'utiliser, de cuisiner des produits bio sans pour autant dépenser plus.

Ces ateliers participatifs et non stigmatisant, se basent sur des paniers bios accessibles à moitié prix (sous condition de ressources) afin de lever le frein économique.

Le présent appel à projets s'inscrit dans une politique plus globale d'alimentation durable concernant aussi la restauration scolaire, les écoles (par le biais notamment du Plan Nature et Développement Durable), ...

Jérémie CREPEL
Conseiller municipal
délégué à la santé



LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Les acteur.rices concerné.es

L'appel à projets est ouvert à toutes les associations dont les projets ont vocation à se développer sur le territoire lillois.

- Les actions éligibles

Les actions doivent concerner l'accompagnement des lillois.es vers une alimentation équilibrée en incluant les produits bios issus des paniers et favorisant l'accès à d'autres produits bio (huiles, épices, pâtes, ...).

Cet appel à projets est conçu comme un outil d'amorçage et de développement et finance des actions et non des dépenses de fonctionnement récurrent, ni des investissements.

Les demandes de subventions sont réétudiées tous les ans. Les budgets prévisionnels doivent comporter un co-financement ou de l'autofinancement. Le projet ne doit pas relever exclusivement de l'organisation d'un événementiel.

L'INSTRUCTION

Les dossiers déposés par les structures seront examinés lors d'une commission regroupant différentes délégations de la Ville de Lille.

ACCES EN LIGNE A LA DEMANDE DE SUBVENTION

Depuis le 1er janvier 2017, une nouvelle procédure a été mise en place à travers le portail extranet de la mairie de Lille, via le lien <https://subventions.mairie-lille.fr/prod>.

Dorénavant, toutes associations souhaitant solliciter la Ville de Lille pour un financement sont invitées à compléter l'appel à projets en ligne.

Vous pouvez, dès maintenant, vous rendre sur notre site pour votre demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets 2019 « Alimentation, Bio accessible à toutes et tous ». La date limite est fixée au **20/12/2018**.

Si vous rencontrez des difficultés à compléter la demande en ligne, une assistance vous est proposée. Pour toute question, vous pouvez vous rendre sur l'adresse subventions@mairie-lille.fr

Dans ce cadre, la Maison des Associations organise des séances d'aide de saisie en ligne. Vous êtes invité à vous inscrire en téléphonant au **03 20 14 35 41** ou par mail : mda@mairie-lille.fr